



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 18 octobre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	58

Date de convocation

12 octobre 2023

**Eau Assainissement –
Rapport sur le Prix et la
Qualité des Services eau
potable, assainissement
collectif et non collectif 2022**

**N° de la délibération
2023-586**

Secrétaire de séance :
Sandrine PEREIRA

Le 18 octobre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Valina FAURE, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, MM. Pierre MAISONNAT, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Lynda MOUISSAT, Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mme Nathalie RAZE, MM. Charles Henri RIMBERT, Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, M. David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, M. Yann EYSSAUTIER (pouvoir à Jean-Louis MORIN), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Christiane FERLAY (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Pascal BALAY), Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, Mme Isabelle POUILLY (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Vincent ROBIN (pouvoir à sa suppléante Mme Lynda MOUISSAT), Mme Anne SCHMITT, M. Jean-Paul VALLES (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Michèle VICTORY (pouvoir à M. Pierre GUICHARD), M. Roger VOSSIER (pouvoir à M. Jean-Louis BONNET).

L'unité Eau et Assainissement a été créée au 1er janvier 2020 pour répondre aux exigences de la Loi NOTRe (transfert des compétences Eau, Assainissement, GEPU aux Communautés d'Agglomération).

Considérant que le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service reprend les éléments descriptifs du service, son organisation et la présentation des indicateurs SISPEA pour tout service en charge des compétences de l'eau potable et/ou de l'assainissement ;

Ce rapport doit être soumis pour avis à l'assemblée délibérante dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et transmis pour information au Préfet ;

Vu les articles L.2224-5, L.2224-7, L.2224-8, D2224-1 à D2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu le Rapport sur le Prix et la Qualité des Services Eau potable, assainissement collectif et non collectif 2022 ci-annexé ;

Considérant la présentation de ce rapport à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 28 septembre 2023 ;

Considérant la présentation du RPQS au Conseil d'exploitation des régies le 3 octobre 2023 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 5 octobre 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE le Rapport sur le Prix et la Qualité des Services Eau potable, assainissement collectif et non collectif 2022 ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 18 octobre 2023.

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le

ID : 007-200073096-20231019-DEL_2023_586-DE

